

TP 144 M 25
J. H.
TIRAGE A PART NE POUVANT ÊTRE MIS DANS LE COMMERCE

REVUE
DE
PHILOLOGIE

DE
LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

NOUVELLE SÉRIE

CONTINUÉE SOUS LA DIRECTION DE

ÉM. CHATELAIN, B. HAUSSOULLIER, P. LEJAY

MEMBRES DE L'INSTITUT

ET D. SERRUYS

ANNÉE ET TOME XLIV, 1^{re} LIVRAISON

(Janvier 1920)

INSCRIPTIONS DE DIDYMES

PAR

BERNARD HAUSSOULLIER

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1920

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Bibliothèque Maison de l'Orient



135092

INSCRIPTIONS DE DIDYMES
CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES COMPTES
DE LA CONSTRUCTION DU DIDYMEION

(Deuxième article)¹

LE GROUPE DE MÉNODOROS

Les cinq comptes ou fragments de comptes auxquels est consacré ce deuxième article forment un groupe compact. Il se peut en effet qu'ils soient exactement répartis sur cinq années qui se suivent ; s'il faut admettre une lacune, elle se place entre le quatrième et le cinquième compte et n'excède certainement pas une année. A ce groupe j'ai donné le nom du stéphanéphore Ménodoros parce qu'il se lit sur trois de nos textes : le second, daté de l'année même de Ménodoros ; le troisième, de la première année après Ménodoros ; le quatrième, de la seconde année après Ménodoros. Restent le premier qui est de l'année avant Ménodoros ; le cinquième pour lequel on peut hésiter entre la troisième ou la quatrième année après Ménodoros. Aussi bien mes lecteurs le savent déjà puisque ces cinq comptes ont été déjà publiés dans la *Revue de Philologie* et dans le premier volume de mes *Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion*². Si je

1. Il s'est glissé dans mon article précédent un certain nombre de fautes d'impression que je tiens à corriger. Au milieu de tant de chiffres, quelques erreurs étaient inévitables, mais il importe de les signaler. P. 193, fin, lire : *περι Ἀπολλωνίου*. — P. 220, dans le commentaire des l. 54-55, lire : majoré de quatre oboles et de quatre chalques. — P. 222, fin, lire : la somme de 5 ob. 3 ch. — P. 225, l. 3 du compte n° II *App.*, lire : *φύσει δὲ Λυσισμάχου*.

Je tiens également à communiquer à mes lecteurs une correction qui m'a été proposée par un savant particulièrement compétent en ces questions techniques, M. Gustave Glotz. A la p. 242, aux l. 28 et 29 du compte n° I *App.*, M. Glotz propose de substituer *[ὕπο]δομήν* à *[οἶκο]δομήν*. J'aurai, dans un prochain article sur la voie sacrée de Didymes, l'occasion de revenir sur ce passage et de discuter cette très intéressante restitution, fondée sur des textes épigraphiques qui me sont bien connus. Dès aujourd'hui je tiens à remercier M. Glotz.

2. Paris, 1902, p. 166 et suiv. L'ouvrage sera cité dans la suite sous le titre abrégé de *Milet et le Didymeion*.

Stéphanéphore : Ποσειδίππος.

Trésoriers des richesses sacrées : Τιμέας Φύρσωνος

Ἀρισταγόρας Φιλήμονος

Κλειομήδης Κρε(ισ)σονος ?

Φίλιππος Σωσιστράτου

Ἀλέξανδρος Λογήγου

Πολύξενος Βάβωνος.

Var. lect. : Φύρσωνος Cyriaque, Φύρσωνος Sherard et Chishull¹. — Φιλήμονος Cyriaque, Ναήμονος Sherard et Chishull. — Κρέσωνος Cyriaque, Κλείσονος Sherard, Κρεΐσονος Chishull. — Βάβωνος Cyriaque et Chishull, Βαβίωνος Sherard.

Suivent la lettre du roi Séleucus à Milet et l'inventaire des offrandes faites en commun par les rois Séleucus et Antiochus. Vient enfin la mention du sacrifice célébré par l'envoyé des rois.

Entre les deux Milésiens du nom de Ποσειδίππος qui ont été stéphanéphores dans le premier quart du troisième siècle : Ποσειδίππος Εὐπέλιδος en 288/87 (liste 123, l. 29) et Ποσειδίππος Ποσειδωνίου en 277/76 (*Ibid.*, l. 42), l'hésitation n'est pas permise puisque le premier seul a rempli sa charge du vivant de Séleucus I mort en 281. Le n° 2852 date donc de l'année 288/87.

Deux des trésoriers : Ἀρισταγόρας Φιλήμονος et Φίλιππος Σωσιστράτου seront quelques années plus tard, en 283/82, parmi les cautions de l'emprunt consenti à Milet par Cnide (*Milet*, III, n° 138, II, l. 58 et I, l. 48, p. 296). Nous verrons plus loin trois autres cautions devenir trésoriers des richesses sacrées.

Enfin nous connaissons le fils et le petit-fils des deux derniers trésoriers : Βάβων Πολυξένου fait en 228/27 partie de la commission des synèdres qui proposent la collation du droit de cité à des Crétois (*Milet*, III, n° 33^a, l. 13, p. 175) et Ἀλέξανδρος Λογήγου deviendra stéphanéphore en 221/20 (liste 124, l. 12).

Ainsi la grande stèle de Didymes a été taillée pour recevoir le texte de la lettre royale et la liste des offrandes royales. Libéralité de bon augure, registre de grandes dimensions dont les quatre pages mettront plus d'un siècle à se remplir!

J'ai admis que l'intitulé renfermait les noms des six trésoriers, c'est-à-dire du collège entier, et que le nom du prophète manquait parce que les offrandes avaient été apportées d'abord à Milet. Que l'envoyé des rois se soit d'abord présenté à Milet, où il avait à remettre une lettre adressée au Conseil et au peuple,

1. Le nom de Φύρσων est connu à Milet. Φύρσων Σωσιστράτου a été stéphanéphore en 368/67 (Liste 122, II, l. 47).

stantif ταμιῶν au lieu du participe ταμιευόντων ? Je maintiens donc τοῦ θεοῦ et je choisis le stéphanéphorat d'Apollon le plus voisin de 288/87, c'est-à-dire celui qui tombe en l'année 282/81 (Liste 123, l. 35).

Trois des trésoriers nous sont connus comme ayant servi de cautions lors de l'emprunt consenti par Cnide en 283/82 : [Εὐ]πολις Ποσειδίππου (*Milet*, III, n° 138 I, l. 65, p. 296), [Ἐχ]έβουλος Λίχχ (*Ibid.*, I, l. 64)¹, Ἐκαταῖος Λυκομήδους (*Ibid.*, I, l. 54). Je reconnâtrai volontiers dans un quatrième, Βάτταρος Μητροδώρου, le frère de Σωσίστρατος Μητροδώρο[υ], qui a également servi de caution (*Ibid.*, III, l. 45).

Le même Εὐπολις Ποσειδίππου — fils du stéphanéphore de 288/87 — deviendra à son tour stéphanéphore en 281/80 (Liste 123, l. 36). C'est une raison de plus pour attribuer le n° 2853 à l'année 282/81 plutôt qu'à l'une des années qui suivent : il n'est pas vraisemblable qu'Eupolis ait été trésorier après avoir été stéphanéphore².

Enfin Λυκόφρων Εὐδήμου deviendra aussi stéphanéphore en 270/69 (Liste 123, l. 49).

Face C (à droite de la Face A). — N° 2853 (*suite*). Copie et estampage³.

Avec l'intitulé du n° 2853 finit la première page de la grande stèle ; il reste au-dessous de l'intitulé un blanc de 0.055. L'inventaire, qu'annonce en quelque sorte la mention des six trésoriers, commencera en belle page. J'ai admis qu'il nous en restait 22 lignes à la partie supérieure de la Face C, et il nous est assez facile de savoir approximativement combien il nous en manque. La Face A comptait 68 lignes plus un blanc de 0.055 correspondant à environ 3 lignes. La Face C, gravée en caractères moins

1. Sans vouloir identifier les deux personnages, rappelons que le nom d'Ἐχέβουλος se lit sur un didrachme de Milet, de la collection Hunter. Voy. G. MACDONALD, *Catalogue of greek Coins in the Hunterian Collection*, II, 1901, p. 355, n° 8. « Circa 300-250 », dit l'auteur du catalogue.

2. A la même période, mais à une autre famille appartient le stéphanéphore Ποσειδίππος Ποσειδωνίου (année 277/76, Liste 123, l. 42). L'important règlement religieux relatif au culte de Dionysos, publié en 1908 par M. Th. WIEGAND (*Sechster vorläufiger Bericht...*, p. 22), date « du dieu qui a suivi Poseidippos », c'est-à-dire de 276/75. La liste 123 nous apprend en effet que Ποσειδίππος Ποσειδωνίου eut Apollon pour successeur (l. 43).

3. Chishull, dans ses *Antiquitates asiaticæ*, 1728, a consacré deux mémoires à la grande stèle de Didymes. Dans le second (p. 90), il déclare qu'il revient à l'« insigne Milesius lapis... quem regis Seleuci monumentum a fronte ornat », et il ajoute : « ab initio enim plura ἄλλα custodiūt donaria Apollinis Didymei, dextro laevoque ejus lateri commissa... ».

barre horizontale dépasse légèrement à droite la seconde barre verticale Γ.

La grande et belle stèle de Didymes semblait donc réservée aux inventaires royaux.

N° 2853 bis. — Copie et estampage :

Stéphanéphore : ὁ θεὸς ὁ μετὰ Μιννίωνα.

Prophète : Ἀθήναιος Ἡρακλείτου.

Trésoriers de service à Didymes : Ἀντιγένης Μέλανος
Φιλτῆ[ς?] Λεωκράτου.

Le seul nom que nous puissions identifier en toute certitude est celui du prophète : Ἀθήναιος Ἡρακλείτου est encore mineur en l'année 205/04 (*Milet*, III, n° 147, l. 84, p. 336)¹. Il en résulte que l'ancien stéphanéphore Μιννίων n'est pas Μιννίων Πουσιμάχου qui remplit la charge en 201/00 (Liste 124, l. 32 et *Milet*, III, n° 51, p. 206), mais bien plutôt Μιννίων Λεωδάμαντος, le premier nommé parmi les synèdres chargés de préparer les traités conclus dans le premier quart du second siècle avec Pidasa (*Milet*, III, n° 149, l. 4, p. 350) et avec Héraclée du Latmos (n° 150, l. 27 et 29, p. 357). Voy. aussi plus loin.

Parmi les donateurs, peu nombreux, je note une fille de Glaukippos (... ἡς τῆς Γλαυκίππου, l. 12). Ce dernier peut-il être Γλαυκίππος Δαμασίου, synèdre en 228/27 (*Milet*, III, n° 33^a, l. 12, p. 175), dont le fils Δαμασίας Γλαυκίππου est un des négociateurs de Milet dans le traité conclu en 196 avec Magnésie du Méandre (*Milet*, III, n° 148, l. 25, p. 342)? Le premier des négociateurs est le frère de Μιννίων Λεωδάμαντος (*Ibid.*, l. 24).

N° 2853 ter. — Copie et estampage.

Stéphanéphore : Λυσῆς.ου.

Prophète : Θρασύ. Ἀρκεσιλάου.

Trésoriers de service à Didymes : Κρίθους.ου
Ἀύτοφῶν Ἡρώδου.

Les donateurs sont au nombre de deux : le roi Prusias et Πελοῦδωρος Μενεχρίτου. L'offrande, également modeste de part et d'autre : une phiale.

D'après le rang même qu'occupe cet inventaire et puisque Λυσῆς manque à la Liste 124 dont le dernier nom date de 184/83,

1. Il est majeur dans une liste qui n'est pas datée : *Milet*, II, *Das Rathaus von Milet*, 1908, p. 117, n° 13, l. 7. Sur cette même liste figurent : l. 3 Ἀντιφάνης Μοσχίωνος et l. 11 Πελληνεὺς Προχρίτου (voy. plus loin).

Les dédicaces en l'honneur des prophètes renferment d'ordinaire le participe προφητεύσαντα¹. Il est inutile dans celle-ci puisque le peuple décerne à Autophon une εἰκὼν προφητικὴ, c'est-à-dire une statue où il sera revêtu du costume de prophète. L'insigne caractéristique du prophète était sa couronne et je crois que nous en avons une représentation grossière au-dessus de l'inscription qui célèbre Φιλώδημος Παμφίλου. Ce dernier personnage eut l'honneur d'être stéphanéphore en même temps que prophète en l'an 67/66 av. J.-Chr. ; il fut même prophète deux années de suite, de 67 à 65².

Peut-être un inventaire déjà publié nous fait-il connaître un fils d'Autophon : Ἡρώδης Αὐτοφῶντος offre une phiale au dieu de Didymes à la suite de sa victoire au concours de βοηγία. Mais la date de l'inventaire est incertaine (*Milet et le Didymeion*, p. 207, l. 6).

Face B (à gauche de la Face A)³. — N° 2854. Entièrement détruit.

Stéphanéphore : Ἐπίγονος . . . λειω(ς).

Prophète : Πυθίων Προσειδωνίου.

Trésoriers à Didymes : Μολπᾶς Στήριος
Διογένης Ἀπολλωνίου.

Var. lect. : λειω Sherard.

Le nom du stéphanéphore manque aux listes du Delphinion. J'ai déjà prouvé qu'il ne fallait pas le confondre avec le stéphanéphore Ἐπίγονος de l'inscription choragique de Milet, conservée au Musée du Louvre et publiée par Rayet (*Revue archéologique*, XXVIII, 1874, p. 109)⁴. M. Rehm admet qu'Ἐπίγονος . . . λειω(ς) tombe dans la lacune qui sépare les Listes 124 et 125, « près de la première ». Les noms suivants lui donnent raison⁵.

Πυθίων Προσειδωνίου est l'avant-dernier des synèdres chargés de préparer le traité avec Héraclée du Latmos (*Milet*, III, n° 150, l. 6, 10 et 32, p. 357). Le premier est Μιννίων Λεωδάμαντος que nous avons rencontré plus haut dans l'inventaire n° 2853 bis.

1. Voy. la dédicace publiée plus loin dans l'Appendice, p. 57.

2. J'ai publié l'inscription dans la *Revue de Philologie*, XX, 1896, p. 100-101, où il faut corriger une faute d'impression à la l. 14 : la pierre porte στεφανηφόρος et non στεφανηφόρος. Cf. dans les inscriptions du Delphinion la Liste 125, l. 31-33.

3. Voy. le passage de Chishull cité plus haut, p. 35, note 3.

4. Les inscriptions du Delphinion ont permis de restituer le nom du chorège des παιδες : [Πασικλῆ]ς Βηβίλειος, et le nom du chorège des ἀνδρες s'y est retrouvé (Voy. *Milet*, III, p. 360, note 1).

5. Mais je crois que M. Rehm a tort d'écrire : Ἐπίγονος . . . λειω. Sherard a mal lu la lettre qui suivait l'oméga, mais il en a vu une.

Le fidèle Cyzique et les Rhodiens (l. 17 et 31) complètent la liste des donateurs étrangers.

Pour les Milésiens, je crois que la modeste offrande personnelle et obligatoire de Cratéros, fils de Cratéros, a été motivée par sa victoire au concours de βρηγία; les deux mots βρηγία νικήσαντος auraient été omis¹. Cratéros faisait peut-être partie de la tribu Asopide qui, par une offrande volontaire, a tenu à célébrer le succès d'un des siens.

N° 2856. — Copie et estampage.

Stéphanéphore : Πασικλῆς Φ

Prophète : Ἀρτεμίδωρος Δημητρίου.

Trésoriers à Didymes : Δημήτριος Παρμένωνος

Ἀντίπατρος Μηνοδώρου.

Var. lect. : Φιλοδο . . . Sherard. Il ne reste plus aujourd'hui que la moitié gauche de la boucle du phi.

M. Rehm, restituant à la l. 1 Φιλ(ί)δο[υ], identifie le stéphanéphore avec celui du n° 149 (*Milet*, III, p. 350. Traité avec Pidasa), où le nom Πασικλείδους n'est suivi d'aucun patronymique. Il est vrai que dans le traité avec Héraclée de Latmos Πασικλῆς Φιλίδου est l'un des trois commissaires chargés d'assermenter les ambassadeurs d'Héraclée et les Héracléotes (n° 150, l. 126, p. 360). L'identification est donc très vraisemblable, mais la date du n° 149 n'a pas encore été déterminée avec certitude. Je me garderai de tirer argument du type graphique des deux textes. L'écriture est manifestement plus soignée et plus élégante dans le n° 2856 gravé à Didymes que dans le n° 149 gravé à Milet (voy. le fac-similé p. 350). L'inclinaison des branches du mu, l'ouverture plus large de l'oméga frappent à première vue dans la stèle de Didymes, mais c'est affaire de main plutôt que d'époque et la prudence s'impose en pareille matière.

Le prophète Ἀρτεμίδωρος Δημητρίου est l'un des synèdres chargés de négocier le traité avec Héraclée du Latmos (*Milet*, III, n° 150, l. 5, 9, 31, p. 357). Font également partie de la commission les deux fils de Λεωδάμας, Μυνίων et Θεογένης (voy. ad n° 2853), Πυθίων Ποσειδωνίου, prophète du n° 2854, et Μενεκράτης Ἀντιπάτρου qui est peut-être le stéphanéphore du n° 2858. Sur la date pro-

1. Un autre vainqueur au concours de βρηγία offre également une phiale de 90 drachmes milésiennes (*Milet et le Didymeion*, p. 207, l. 6-7).

porte le nom de son père et Πάμφιλος qui porte le nom de son grand-père maternel, étaient tous les deux mineurs. Leur tuteur n'était autre que leur mère, assistée de son κύριος : Δημήτριος Ἀρτέμωνος, le même qui fut l'un des commissaires du traité avec Pidasas (*Milet*, III, n° 149, l. 6-7, p. 350). Sur la même liste figure Μελαπᾶς Στήριος, l'un des trésoriers du n° 2854.

Les autres fonctionnaires ne sont pas connus. Le nom du second trésorier n'a pas manqué d'attirer l'attention de M. Rehm : Timouchidès, dit-il, n'a guère pu donner le nom de Scipion à son fils qu'aux environs de la bataille de Magnésie du Sipyle et ce fils n'a guère pu être en mesure de remplir une charge avant d'avoir atteint sa trentième année, c'est-à-dire avant 160 (*Milet*, III, p. 367 et suiv.). Ces deux affirmations n'emportent pas la conviction : pour nous en tenir à l'âge, nous avons — sous l'empire, il est vrai, — l'exemple d'un prophète de 23 ans (*C. I. G.*, 2880, l. 6-7. Cf. *Rev. de Phil.*, XXIII, 1899, p. 314, n° 31 bis).

Encore une année sans donateur !

N° 2858. — Copie et estampage. Publié par Chishull après le n° 2853, p. 92, II.

Stéphanéphore : Μενεκράτης.

Prophète : Βάβων Ἀγημάντου.

Trésoriers de service à Didymes : Καλλικράτης Ἀπολλωνίου.

Var. lect. : Ἀγημάντου Chishull.

Le stéphanéphore Μενεκράτης nous est connu par deux inscriptions provenant, l'une du Delphinion, l'autre de Didymes. J'écarte à dessein les autres rapprochements qu'a tentés M. Rehm et qui ne peuvent présentement qu'encombrer le terrain.

1° Didymes : Wiegand, VII, 1911, p. 27 et suiv. 3 fragments d'un décret rendu par le Conseil de Milet en l'honneur du roi Eumène II, d'où il ressort que la première distribution de blé faite sur le capital donné par le roi a eu lieu sous le second stéphanéphorat du dieu après Ménécratès (l. 27, p. 28).

2° Delphinion, n° 105 (*Milet*, III, p. 222). Décret abrégé conférant la proxénie à un Milésien sous le sixième stéphanéphorat du dieu après Ménécratès.

Μενεκράτης est donc contemporain d'Eumène II qui a régné de 197 à 159. Du décret retrouvé à Didymes M. Rehm a justement conclu (p. 244-245) qu'il ne pouvait être antérieur à l'année 166, puisque le fils d'Eumène, le futur Attale III, y est nommé à la l. 40 : or Attale III est né au plus tôt en 166 (Polybe, XXX, 2, 6).

ment à identifier avec le stéphanéphore de l'année 224/23 (Liste 124, l. 9). Εὐχράτης est donc tombé dans la première lacune qui va de 260/59 à 233/32 et il s'est écoulé un assez long temps — dix ans au moins — entre les deux charges d'Anténor. Nous reviendrons d'ailleurs dans l'Appendice sur la carrière de celui-ci.

Donc l'inventaire date, très approximativement, du milieu du III^e siècle. Il nous fournit l'un des deux exemples les plus anciens de la formule : ταμειόντων δὲ καὶ παρεδρευόντων ἐν τῷ ἱερῷ. L'autre (*Milet et le Didymeion*, p. 204, n^o 3) présente une variante : ταμειούτων τῶν ἱερῶν χρημάτων καὶ παρεδρευόντων ἐν τῷ ἱερῷ. La même variante se retrouve dans le n^o 4 (*Ibid.*, p. 206) qui est daté de 225/24, par conséquent postérieur au n^o 2859, puis elle disparaît. Elle ne figure pas en 224/23 dans l'inventaire daté du stéphanéphorat d'Ἀντήνωρ Εὐανδρίδου (Wiegand, VII, 1911, p. 62, l. 12).

Mais la stèle de Chishull contient d'autres textes du III^e siècle. Des deux inventaires qui se font suite sur la Face A, le premier a été gravé en 288/87; le second en 282/81 et il se continue sur la Face C. Pourquoi le n^o 2859 n'a-t-il pas été gravé à la suite, mais à droite de la Face C, sur la Face D? On peut, je crois, donner deux raisons de cette irrégularité. D'abord le n^o 2859 était trop long pour tenir tout entier sur le reste de la Face C. Sherard n'en a copié, semble-t-il, que les neuf premières lignes qu'a publiées Chishull, mais celui-ci ajoute à la neuvième ligne la note suivante qu'il emprunte évidemment à sa source : « hic visum fugere incipiunt qui extitere olim quadraginta septem versiculi »¹. Si ces quarante-sept lignes faisaient partie de l'inventaire d'Eueratès, il était — encore une fois — impossible de le faire tenir tout entier sur le reste de la Face C. Une autre raison s'y opposait : c'était l'importance même du n^o 2859 qu'il y avait intérêt à mettre en pleine lumière, à faire commencer en belle page.

La première offrande — la seule qu'ait copiée Sherard — a été en effet transmise par la cité milésienne. On lit aux l. 6 et suiv. :

6. ἑσχαρὶς χρυσ-
7. ἡ ὀλίγην ἄγουσα χρυσοῦς πεντακασίους, ἡ προ-
8. σενεχθεῖσα ὑπὸ τῶν ἀνδρῶν τῶν αἰρεθέ-
9. ντων ἐπὶ τὰς κατας...²

1. *Antiquitates asiaticæ*, p. 95.

2. On notera la coupure des mots. Il n'est pas tenu compte de la division en syllabes et c'est, à cette époque, une exception à la règle généralement suivie.

En résumé, la stèle de Chishull contient dix inventaires ou intitulés d'inventaires qui se répartissent en deux séries — je ne dis pas en deux groupes, puisque tous les inventaires du III^e siècle ne se font pas suite sur la pierre.

Le III^e siècle est représenté par les nos 2852, 2853 (Faces A et C) et 2859 (Face D).

Le II^e siècle par les nos 2853 *bis*, 2853 *ter* (Face C), 2854, 2855, 2856, 2857, 2858 (Face B).

C'est dans le n^o 2855, par conséquent dans un inventaire du II^e siècle, que nous avons rencontré le stéphanéphore Ménodoros, dont nous avons donné le nom au groupe de comptes que nous étudions. Nous laisserons donc de côté la série du III^e siècle, quitte à revenir dans l'Appendice sur la famille d'un prophète et stéphanéphore qui en fait partie : Ἀντήνωρ Εὐανδρίδου.

3. — L'inventaire C. R. Cockerell.

Aujourd'hui perdu. Publié en 1885 par E. A. Gardner sans autre indication de provenance que « Geronta », c'est-à-dire Didymes. Voy. *Milet et le Didymeion*, p. 208. S'aidant d'inscriptions du Delphinion, M. Rehm proposerait les restitutions suivantes :

[Ἐπὶ στεφανηφόρου Λυσ]ήρου [το]ῦ Ἀπολλωνίου
[προφητεύοντος δὲ]νίου τοῦ (Φ)αῖδω(ν)ος,
[ταμειούτων δὲ καὶ παρε]δρευόντων
[ἐν τοῖς ἱεροῖσι Διονυσί]ου τοῦ Κρατίνου, Θεοτιμί[δου
[τοῦ Εὐδῆμου. .]

L. 1. M. Rehm emprunte le nom de Λυσῆς au n^o 2853 *ter* dont il complète les deux premières lignes avec le patronymique [Ἀπολλωνί]ου (*Milet*, III, p. 337).

L. 4. M. Rehm emprunte le nom du premier trésorier au décret abrégé (*Milet*, III, n^o 55, p. 207) que nous avons cité plus haut et qui a été rendu sous le stéphanéphorat de Διονύσιος Κρατίνου (voy. plus haut, p. 38).

L. 5. M. Rehm tire le patronymique de Θεοτιμίδης du n^o 147, l. 92 (*Milet*, III, p. 336). En l'année 205/4 un Θεοτιμίδης Εὐδῆμου souscrit pour sa fille à l'emprunt municipal.

Il faut savoir gré à M. Rehm de tous ces rapprochements, mais les examiner avec soin. Admettons l'identité du premier trésorier et du stéphanéphore du n^o 55. Nous en concluons que l'inventaire Cockerell est antérieur au n^o 55 puisque dans le *cur-sus honorum* milésien la charge de trésorier précède le stépha-

Compte n° VIII. — *Milet et le Didymeion*, p. 172.

Stéphanéphore : ὁ θεὸς ὁ μετὰ Μηνόδωρον.

Prophète : Πελληγεύς [Προκρίτου].

Trésoriers de service à Didymes : Νικόμαχος Ἀπολλοδότου
Διονύσιος Ἰέ[ρωνος].

Architecte : Μαϊάνδριος Θράσιωνος.

Épistate des travaux :ων ου ης Διονυσίου.

Le prophète Πελληγεύς Προκρίτου est mineur lors de l'emprunt de 203/04, auquel le fait souscrire son frère et tuteur Ζευξίλειως Προκρίτου (*Milet*, III, n° 147, l. 101, p. 337). Il est majeur dans la liste de souscripteurs n° 151, l. 10 (*Ibid.*, p. 366).

Rien à tirer des autres noms.

Compte n° IX. — *Milet et le Didymeion*, p. 172.

Stéphanéphore : ὁ θεὸς ὁ δεύτερος ὁ μετὰ Μηνόδωρον.

Prophète : Σώπολις Φαίδωνος.

Trésoriers de service à Didymes :ης ου ος Χρυσίππου
Δημολέων Ἀθηνί[ωνος].

Architecte : Κρατῖνος Μιννίωνος.

Épistate des travaux : [Ξενάρης?] Σάμωνος.

Les deux seules observations que j'aie à présenter sur deux de ces noms ne nous éclairent guère. Un compte inédit, dont j'ai publié plus haut quelques lignes (*Rev. de Philol.*, 1919, p. 226) est rendu par Φαίδων Σώπολιος. Il fait partie d'une série peu nombreuse qui comprend, à ma connaissance, trois fragments : 1° le compte de Φιλόδημος Φ[ιλοδήμου] qui a été en fonctions sous le stéphanéphorat de Dionysodoros (*Milet et le Didymeion*, p. 252 et *Milet* III, n° 119 B, p. 226. Cf. *Milet*, III, p. 391 ad n° 168).

2° Le compte de Badromios (Wiegand, VII, 1911, p. 42 et *Rev. de Philol.*, 1919, p. 225) ¹.

3° Le compte de Φαίδων Σωπόλιος (Iñv. 1896, n° 76).

Ce dernier personnage est-il le fils de notre prophète ?

Pour l'épistate des travaux, un rapprochement avec une inscription du Delphinion (*Milet*, III, p. 409/10) suggère à M. Rehm la

1. Il se peut que les deux premiers comptes de cette courte série soient contemporains, si l'on restitue dans celui de Philodemos : ἀρχιτεκτονούντος δὲ Φιλίσκου τοῦ Φιλίσκου et dans celui de Badromios : [ἀρ]χιτεκτονούντος δὲ Φιλίσκου τοῦ [Φιλίσκου]. Mais rien n'est moins certain et je reprendrai plus tard la question en m'aidant encore d'inscriptions du Delphinion, notamment du n° 147, l. 92 (*Milet*, III, p. 336).

Série I

Série II

(Face C de la stèle de Chishull.) (Face B de la stèle de Chishull. — Comptes VII, VIII, X. — Inventaire, *Milet et le Didymeion*, p. 167. — *Milet*, III, n° 105.)

| | |
|------------------------------------|--|
| 'Ο θεός ὁ μετὰ Μιννίωνα (2853 bis) | 'Επίγονος λειωσ (2854) |
| Λυσῆς (2853 ter) | Μηνόδωρος (Compte VII) |
| | 'Απόλλων I (Compte VIII) |
| | 'Απόλλων II (Compte IX) |
| | 'Απόλλων III (2855) |
| | 'Απόλλων IV (<i>Milet et le Did.</i> , p. 167). |
| | Παικίλης Φ (2856) |
| | Πάνφιλος (2857) |
| | Μενεκράτης (2858) |
| | 'Απόλλων I (<i>Milet</i> III, n° 105) |
| | » II » |
| | » III » |
| | » IV » |
| | » V » |
| | » VI » |

De ces deux séries dont il ne semble pas qu'on ait tenu suffisamment compte¹, quelle est la plus ancienne, la plus voisine par conséquent de l'année 183/82 au delà de laquelle nous ne pouvons remonter? Il est infiniment probable que c'est la série courte puisqu'elle est gravée au-dessous d'un inventaire du III^e siècle (n° 2853), mais on peut objecter qu'il y a plus d'une irrégularité dans la stèle de Chishull et qu'on y retrouve un texte du III^e siècle (n° 2859) au haut de la Face D, alors qu'il eût dû être gravé sur la Face C, à la suite du n° 2853. Il nous faut donc reprendre brièvement l'examen de chacune de nos séries.

Il est facile d'ajouter aux deux noms de la Série I. D'abord le nom de Μιννίων qui précède immédiatement ὁ θεός ὁ μετὰ Μιννίωνα, puis, à un intervalle inconnu, le nom de Διονύσιος Κρατίνου. C'est en effet en l'année de ce dernier que Πολύβιος Μενεκράτου, de Colophon — alors ἀνηβός — a reçu le droit de cité milésienne dont nous le voyons user en l'année de Λυσῆς. Enfin nous

1. M. Rehm a négligé l'une et l'autre (*Milet*, III, p. 248). M. Pierre Roussel, dans un excellent article que j'aurai encore l'occasion de citer, n'a tenu compte que de la série longue (*Revue des Etudes grecques*, XXVII, 1914, p. 467).

La Série II peut s'enrichir ~~à~~ ^{de} 166 si. D'accord avec M. Rehm (*Milet*, III, p. 248), nous y intercalerons, après Πασιγλής, les trois noms suivants qui forment groupe :

- { Φιλίδας (*Milet*, III, n° 149, p. 350, l. 1 et *passim*).
 { 'Ο θεός ὁ μετὰ Φιλίδαν (n° 150, l. 58-59, p. 358).
 { Μένανδρος Μάκιωνος (n° 150, l. 1 et 26, p. 337 et 338).

Viennent Πάνουλος, Μενεκράτης et six années de suite le dieu après Μénécratès, en tout dix-huit noms.

Nous savons que Μενεκράτης est contemporain d'Eumène II qui a régné de 197 à 159 et que le second dieu après Μénécratès tombe au plus tôt en 166/65, c'est-à-dire après la naissance du futur Attale III; au plus tard en 160/59, c'est-à-dire avant la mort d'Eumène II. Or nous avons des raisons d'écarter la date la plus élevée. Si nous la choissions, nous disposerions seulement de 22 années, de 183/82 à 162/61 pour y ranger nos 23 noms (5 + 18).

En somme rien, ni dans les rapprochements que nous venons de faire, ni dans ce que nous voyons du type graphique de nos textes, rien ne s'oppose au classement de nos deux séries, tel qu'il s'est imposé à nous dès le début; rien ne nous autorise à déplacer la série Διονύσιος-Λουσής pour l'intercaler dans la série Επίγονος-'Ο θεός ὁ μετὰ Μενεκράτην.

Faisons maintenant la somme des résultats acquis. Résultats provisoires, est-il besoin de le dire? mais qui n'en marquent pas moins un progrès sur mes recherches antérieures et sur celles de M. Rehm.

Dans le tableau provisoire qui suit, j'ai laissé telles quelles les deux séries que j'ai constituées, sans mettre le moindre intervalle entre les noms dont elles sont formées l'une et l'autre. Pour la seconde série, qu'il faut classer par la fin, j'ai pris la moyenne entre les deux dates maxima et minima proposées pour le second dieu après Μénécratès.

| | | |
|----|--------|---------------------------|
| | 183/82 | Διονύσιος Κρατίνου |
| | 182/81 | Νικόστρατος Φιλίδου |
| | 181/80 | { Μιννίων Λεωδάμαντος |
| | 180/79 | { 'Ο θεός ὁ μετὰ Μιννίωνα |
| 5. | 179/78 | Λουσήςου |
| | 178/77 | |
| | 177/76 | |
| | 176/75 | 'Επίγονοςλεως |

APPENDICE

SUR LA FAMILLE DU PROPHÈTE Ἀντήνωρ Εὐανδρίδου

(Ad C. I. G. 2859.)

Le moment n'est pas venu d'écrire le moindre article de cette *Prosopographia milesiaca* qui s'annonce déjà considérable, mais en attendant la publication complète et définitive de tous les textes mis au jour par les fouilles de Milet et de Didymes, il y a grand intérêt à constituer des groupes le plus nombreux possible, à nouer en quelque sorte le plus de relations qu'on pourra entre personnes de mêmes familles. Ce n'est pas seulement la *Prosopographia*, lointaine encore, qui bénéficiera de ces recherches : c'est toute la chronologie milésienne. Tel tableau permettra de faire en quelque sorte la preuve des rapprochements et combinaisons tentés précédemment.

Je n'oserais prétendre que le prophète Ἀντήνωρ Εὐανδρίδου du n° 2859 soit celui qui a donné son nom à la famille d'Anténor dont se fait gloire une hydrophore de l'an 2/1 av. J.-Chr. ¹. Le stéphanéphore de l'année 279/78, Ἀντήνωρ Ξενάρους, peut lui disputer cet honneur ², mais tous deux font à coup sûr partie d'une famille considérable où nous trouverons prophètes, stéphanéphores, hydrophores. Pieuse famille aussi qui semble avoir surtout donné des modèles d'εὐσεβειῶν. Si je l'aborde aujourd'hui — sans avoir la vaine ambition d'épuiser ce sujet, puisque M. Rehm détient des textes inédits qui s'y rapportent —, c'est que d'autres inscriptions inédites, provenant des fouilles de Rayet et des miennes, l'éclairent de façon satisfaisante ; c'est aussi que ces recherches nouvelles se rattachent étroitement à celles que j'ai poursuivies dans les pages qui précèdent.

Ἀντήνωρ Εὐανδρίδου.

Prophète sous le stéphanéphorat d'Eucratès (n° 2859), par conséquent avant 233/32. Étaient trésoriers de service à Didymes : Λεωδάμας Δάμιδος et Ἰάτων Μυωνίδου.

1. L'inscription de l'an 2/1 est publiée de nouveau plus loin, p. 59.

2. Liste 123, l. 38 et suiv., p. 259 : Ἀντήνωρ Ξενάρους ἐπὶ τοῦτου ἐδόθη ἡ χιώρα τοῦ δήμου ὑπὸ τοῦ βασιλέως Πτολεμαίου. Je ne m'occupe pas ici des ascendants d'Ἀντήνωρ Εὐανδρίδου. Voy. Rehm, *ibid.*, p. 266.

pêche de les attribuer à la fin du troisième ou au commencement du second siècle av. J.-Chr. ; la barre transversale brisée de l'alpha, l'égalité même des deux barres verticales du nu, l'importance de l'omicron ne font pas difficulté. Nous pouvons donc reconnaître à la l. 4 le prophète du n° 2859. Ἀντιφάνης Μοσχίωνος faisait partie de la même famille et nous le retrouverons dans une dédicace inédite.

Εὐανδρίδης Ἀντήγορος.

Fils du précédent.

A peut-être été prophète si nous restituons audacieusement les l. 6-7 du fragment publié dans *Milet et le Didymeion*, p. 208, n° 7 :

Ἐπί στεφανηφόρου
προφητεύ[οντος] δὲ Εὐανδρίδου
τοῦ Ἀν[τήγορος] . . .

La brièveté de la l. 6 n'est pas choquante, si on en rapproche la l. 4 qui ne compte que vingt-six lettres, soit une de plus. Mais la restitution est d'une audace peu recommandable¹.

Stéphanéphore en 216/15 (*Liste 124*, l. 17). Cf. trois décrets abrégés de la même année (*Milet*, III, p. 205, n° 45 ; p. 221, n° 100 ; p. 398, n° 181).

Ἀντιφάνης Μοσχίωνος.

Fils d'un prophète (A) qui fut aussi stéphanéphore (B).

A. Didymes. Grand cube de marbre blanc découvert le 8 août 1896, en avant du temple. Inédit (*Inv.* 1896, n° 53) :

Ἀντιφάνης Μοσχίωνος
τὸν αὐτοῦ πατέρα
Μοσχίωνα Ποσειδίππου
προφητεύσαντα
Ἀπόλλωνι Διδυμεῖ.

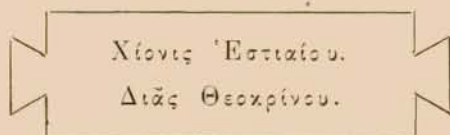
B. Milet. *Liste 124*, l. 31 : Μοσχίων Ποσειδίππου, année 202/01.

1. Je ne l'ai tentée que pour chercher à fixer la date des l. 1-4 où est mentionnée l'importante donation faite par Φιλώμηλος Λυσίου. Sur ce personnage, vey. Ad. WILHELM, *Neue Beiträge zur griechischen Inschriftenkunde*, 1911, p. 48-54 et surtout M. HOLLEAUX, *Revue des Études anciennes*, 1915, p. 237-243, où l'on trouvera cité un décret de Delphes conférant la proxénie à un Λυσίας Φιλωμήλου Μακεδών (*Griechische Dialektinschriften*, II, n° 2736). Le décret date du milieu du troisième siècle environ et le donateur de Didymes serait le fils du Macédonien.

Pour plus de clarté j'ai séparé les inscriptions par des blancs, espacé les noms propres des deux inscriptions métriques et disposé les distiques comme on le fait d'ordinaire.

Var. lect. 2. Μοσχίονος *Rev. archéol.* Voy. plus haut. — 15. [κλίνοντ' εὐσεβέων εἰς (?)] Rayet. [ἐλθόντ' εὐσεβέων εἰς] Kaibel. Κλίνοντ' n'est pas moins certain que τούς.

2. — Inédit, emprunté au Carnet II de Rayet qui donne les indications suivantes : « Palatia. Mur, à gauche de la porte¹. Marbre grisâtre.



Θεοκρίνου en gros caractères. »

3. — Inédit, emprunté au même Carnet, à la suite du n° 2, avec la seule indication : « Ibid. » Il est possible que le n° 3 soit gravé sur la même pierre que le n° 2.

Εὐανδρίδης Ἄλε-
ξίω νος.
Ἡδεῖα Εὐανδρίδου
ἢ καὶ Βερενείκη
ἠρώϊς χαῖρε.

Ἀντήνωρ Εὐανδρί-
δου.

4. — Découvert à Didymes. — Th. Wiegand, *VII^{er} Bericht über Ausgrabungen in Milet und Didyma*, 1911, p. 67, n° II. Cf. Wilamowitz-Moellendorff, *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1914, p. 107.

Ἀρτέμιδος Πυθείης ὑδροφόρος Μίνι[ς Ἀντή-
νωρος, φύσι δὲ Ἡρακλίτου τοῦ Εὐανδρίδου κα-
λουμένη Βερενείκη, μητρὸς δὲ Ἡδέας τῆς καλου-
μένης Βερενείκης τῆς Εὐδήμου τοῦ καὶ αὐτοῦ προπεφ[η-

5. τευκό]τος καὶ τετιμημένου ἐπὶ τῇ εὐσεβε[ίαι εἰ-
κόσιν χρυσαῖς β, στεφανηφοροῦντος Φωντί-
δου τοῦ Φωντίδου φ(ύσι) Διονυσίου, προφητεύον-

1. Le Carnet porte : « à gauche de la fouille », et je corrige le mot fouille d'après les indications données par Rayet au n° 1.

Me fiant à l'alternance des noms, j'ai admis que Μίννις, fille par le sang d'Ἡράκλειτος Εὐανδρίδου, avait été adoptée par son oncle paternel Ἀντήνωρ Εὐανδρίδου, le même dont nous voyons l'épithète à la fin de l'inscription Rayet n° 3. Il y est nommé après la grand-mère paternelle de Μίννις et la place même qu'il occupe, après sa mère, justifie — non moins que son nom — le lien de parenté que j'établis, en dehors de l'adoption, entre Μίννις et lui.

Le plus grand service que nous aient rendu les inscriptions Rayet a été de nous aider à distinguer deux Εὐανδρίδης : Εὐανδρίδης Ἀλεξίωνος et Εὐανδρίδης Ἐστιάου. Le premier, nommé le premier dans l'inscription n° 3, y est immédiatement suivi de sa fille : Ἡδεΐα Εὐανδρίδου ἢ καὶ Βερενείκη, la même qui est désignée comme il suit dans le n° 4, l. 14-15 : καὶ τῆς καὶ πρὸς πατρός μου μητρὸς μάμμης μου Ἡδέας τῆς Εὐανδρίδου τῆς καλουμένης Βερενείκῃς, « ainsi que la mère de mon père, ma grand-mère Hédéa, fille d'Evandridès, appelée [aussi] Bérénice ».

Εὐανδρίδης Ἐστιάου, grand-père paternel de Μίννις, a donc épousé la fille d'Εὐανδρίδης Ἀλεξίωνος. Poète tragique, d'une insigne piété¹, Εὐανδρίδης Ἐστιάου a vécu jusqu'à un âge avancé puisqu'il est mort après avoir accompli sa quatre-vingtième année (Inscr. Rayet, n° 1, l. 6-7). Son frère Χίωνις (Inscr. n° 2, l. 1) a été, comme lui, enseveli dans la tombe de famille.

La grand-mère paternelle et la mère de Μίννις portaient même nom et même second nom : Ἡδεΐα et Βερενείκη. Le second nom de Μίννις était également Βερενείκη.

Dans la ligne maternelle, nous remontons jusqu'à l'arrière-grand-père de Μίννις : Ἐπίνικος, père de Μενίσκη, mais nous ne voyons pas comment Μίννις descendait d'Anténor en ligne maternelle, ainsi qu'il est dit aux l. 19-20 du n° 4. Nous ne gagnerons guère à rappeler qu'on rencontre au troisième siècle un Milésien du nom d'Ἐπίνικος Ἐστιάου et que ces deux noms se retrouvent dans notre tableau². Le seul indice de relations étroites et d'une alliance entre la famille d'Eudémos et celle d'Anténor est le nom donné à la fille d'Eudémos : Ἡδέα ἢ καλουμένη Βερενείκη. La persistance du nom de Bérénice, qui revient ainsi trois fois dans le tableau, est remarquable. Est-il permis de supposer qu'il fut pour ainsi dire adopté par la famille d'Anténor dès le troisième

1. Ζήσαντα πρὸς πάντ' εὐσεβῶς, est-il dit dans l'inscription iambique n° 1.

2. Voy. *Milet*, III, p. 296, n° 138 I, l. 63 (Emprunt souscrit par Cnide en 282). Cf. sur un graffiti très postérieur, p. 385, n° 161, l. 4, les deux noms : Ἐπινείκου καὶ Ἀλεξίωνος.

Il nous faut remonter jusqu'au grand-père de sa grand'mère paternelle pour rencontrer un nom de stéphanéphore. Il se peut en effet que l'Ἀλεξίων du n° 3 soit l'éponyme dont il faut compléter le nom dans une inscription inachevée du Delphinion :

Ἐπὶ στεφανηφόρου
Ἀλεξίω *vac.*
vac ¹.

L'identification n'est que possible, mais elle se recommande de la concordance suivante. Ἀλεξίων, ne figurant pas sur les listes du Delphinion, est certainement tombé dans la lacune qui s'étend entre les années 184/83 et 89/88. Or il est placé dans notre tableau à la même hauteur que Μένανδρος. Il en est donc selon toute vraisemblance le contemporain et Μένανδρος est tombé dans la même lacune.

Dans la ligne maternelle, l'ancêtre fameux dont se vante Minnis est Εὐδημος (l. 20-21). Il est bien peu probable que cet aïeul illustre, qui fait pendant à Anténor, soit son grand-père, qui avait été prophète et dont la piété avait été récompensée de deux statues dorées (l. 4-6). Selon toute vraisemblance, il nous faut remonter plus haut, au moins jusqu'au stéphanéphore de l'année 210/09 (Liste 124, l. 23) : Εὐδημος Θελλίωνος, qui se rendit populaire en 200/199 par une importante fondation en faveur des écoles (*Milet*, III, n° 145 et p. 247). Mais attendons la publication de la dédicace en l'honneur d'Εὐδημος Λα... que M. Rehm a citée en passant (p. 247).

Il est possible que nous connaissions un frère de Μενίσκη, grand-mère de Μίννης. On lit en effet dans l'inscription n° 222 de Le Bas-Waddington aux l. 19-21 que la Liste 127 et une heureuse restitution de M. Rehm ont permis de compléter :

Ἐπὶ στεφανηφόρου Ἡρακλείδου τοῦ Εὐ-
άνθου βοη[γ]ός [τ]ρ[ί]τον Ἐπί[νικος] Ἐπινί-
[κ]ου τοῦ [Ἡφαι]στ[ί]ωνος ².

Ἡρακλείδης Εὐάνθου fut stéphanéphore en 16/15 av. J.-Chr. (Liste 127, l. 3). En cette année Ἐπίνικος Ἐπινίκου τοῦ Ἡφαιστίωνος remplit pour la troisième fois la charge de βοηγός. L'écart entre Ἐπίνικος Ἐπινίκου et Μίννης sa petite-nièce est d'autant plus accep-

1. *Milet*, III, p. 224, n° 109. Cf. p. 216, n° 79, l. 14.

2. *Milet*, III, p. 275 et Liste 127, l. 3.

τόνδε δέδεκται
τύμβος ὄδ' ἐκ προγόνων...

et dans la dédicace de Μίνις (l. 17-18) : ἐοῦσα δὲ καὶ ἐκ πατρὸς ἐντεθαμμένη<ς> καὶ τῶν προγόνων αὐτῆς¹. Les deux passages sont à rapprocher l'un de l'autre. Δέδεκται ἐκ προγόνων, ἐντεθαμμένη ἐκ πατρὸς καὶ (ἐκ sous-entendu) τῶν προγόνων αὐτῆς ne peuvent s'entendre que d'une sépulture où le mort et la morte sont déposés « à la suite de leurs ancêtres », d'un tombeau de famille en un mot. A n'en pas douter Ἐστιαῖος y a été déposé comme les neuf autres morts qui sont nommés dans les inscriptions Rayet. En va-t-il de même pour Μίνις? Oui, répondra-t-on, puisque son père par le sang et son père adoptif appartenait tous deux à la famille d'Anténor, et que Μίνις a été ensevelie au même endroit que son père et ses ancêtres. Notons en passant que ce dernier détail n'était pas indifférent : c'était une preuve de plus de la noblesse de la défunte, de son illustre descendance.

Et pourtant, à lire entre les lignes d'une note, M. Rehm serait moins affirmatif que nous. Il fait état d'un texte inédit que j'ai déjà mentionné, la dédicace en l'honneur du prophète Εὐδήμος Αλ..., et du passage suivant qu'il en publie (*Milet*, III, p. 247) :

23. . . . καὶ Εὐδήμον Θελλίωνος ἀνηγορεῦσ[θαι]
εὐεργέτην τοῦ δήμου ἐν τῷ ἐπὶ στεφανηρό[ρου]
25. Ἐκ[αταίου τοῦ Φορμίωνος ἐνιαυτῷ, ἐντε[θαμ-] An. 200/199
μέ|νων δὲ τῶν προγόνων μου ἐμ. μέ[σσει τῷι]
πρ|ότερον τῶν νέων γυμνασίαι . . .

Revenant plus loin (p. 330, note 1) sur ce texte remarquable, il en rapproche les l. 17-18 de la dédicace de Μίνις et il ajoute : « höchst wahrscheinlich ist damit das Gleiche gemeint, aber der strikte Nachweis kann erst durch Rekonstruktion des Stammbaums der Μίνι[ς] Ἀνηγορος geführt werden, wozu noch unveröffentlichtes Material beizuziehen wäre ». M. Rehm inclinait donc à admettre que Μίνις eut également l'honneur d'être entermée au milieu d'un gymnase, et vraisemblablement dans le monument funéraire d'Εὐδήμος. Il est vrai qu'il ignore les inscriptions Rayet et l'existence d'une tombe de la famille d'Anténor. J'ignore de mon côté la dédicace en l'honneur du prophète Εὐδήμος. Mieux

1. M. v. WILAMOWITZ-MOELLENDORFF (*article cité*, p. 107) admet que le lapicide a passé beaucoup de mots qui nous auraient intéressés. La phrase est gauche mais se suffit à elle-même. L'emplacement du tombeau de famille importe peu : il faut au contraire que l'on sache que Μίνις y a été ensevelie.

Le quatrième est une dédicace provenant des fouilles de Rayet et conservée au Musée du Louvre, qui a été publiée pour la première fois en 1895 par Jules Delamarre dans la *Revue de Philologie*, XIX, p. 131 et suiv. et insérée en 1905 par W. Dittenberger dans le second volume des *Orientalis graeci inscriptiones selectae*, n° 494.

- [Κ]λαυδι[ος] Χίονις Κλαυδίου
 Φιλοστράτου υἱὸς τῷ αὐτῷ
 ἔτει προφήτης ὁμοῦ καὶ ἀ[ρ-
 χιπρυτάνις, προφητῶν καὶ
 5. ἀρχιπρυτάνιδων ἔκγονο[ς,
 ὑποστάς, ἡνίκα μήτε τ[ὴν
 ἀρχὴν ἀνάλαβεῖν ὑπέμε[ι-
 νέν τις μήτε τὴν προφ[η-
 τείαν, ἀμφοτέρως μόνος·
 10. ἔπαρχος ἐν Ῥώμῃ, χειλία[ρ-
 χος ἐν Ἀλεξανδρείᾳ, πρ[ό-
 ξενος τῶν ἀπὸ τῆς οἴκου-
 μένης ἱερωνεικῶν, συν[ε-
 γδήμος ἀναγραφείς ἐν [αἰ-
 15. ραρίωι [Μ]εσσάλλα τοῦ γε[νο-
 μένου τῆς Ἀσίας ἀνθυπ[ά-
 του κ[αὶ] λαβῶν [μ]όνος ὁμοῦ π[ίς-
 τιν ἐπιστο[λῶ]ν, ἀποκρ[ιμ]άτω[ν,
 διαταγμάτ[ω]ν, κλήρου· [τ]ετε-
 20. λεκῶς δὲ κα[ὶ] χορηγίας καὶ γυμνα-
 σιαρχίας π[ά]σ[α]ς, ἀρχιερεὺς τῶ[ν
 Σεβ[ασ]τ[ῶ]ν, πεπρεσβευκῶς ὑ-
 π[ὲρ] τῆς πατρίδος πολλά[κις
 [πρὸς] τοὺς αὐτοκράτορας, ταμι-
 25. [ευ]δ[ύ]των Ἱεροκλέους κ[αὶ]
 [. τοῦ Ἀ]ναξικρά[τους].

L'établissement du texte ne présente de difficultés que dans les deux dernières lignes. « Toute restitution est incertaine », dit Delamarre, p. 134, mais son affirmation repose sur une légère erreur commise dans le sommaire. « L'inscription, écrit-il, p. 131, provient des fouilles faites par O. Rayet, en 1872-1873 dans la région de Milet. » Non, elle ne provient pas de Milet, mais de Didymes, et le Carnet de notes de Rayet porte les indications suivantes : « Hiéronda, fouilles du temple. Plaque rectangulaire de marbre blanc. » Ce détail a son importance. Que

Il me reste à justifier et dater ce tableau complémentaire.

Quatre Milésiens seulement § figurent et ce qui nous frappe d'abord, c'est que trois d'entre eux portent le même nom : Χίονις, nom très rare puisqu'on ne le rencontre que dans ce tableau. Les deux premiers, Χίονις Ἐστιαίου et Χίονις Χιόνιδος, ne nous sont connus que par des inscriptions funéraires et nous avons pu affirmer qu'ils avaient été ensevelis dans un même tombeau de famille, le tombeau de la famille d'Anténor à laquelle ils appartenaient.

En citant plus haut l'épithaphe de Χίονις Χιόνιδος, j'ai eu soin de dire qu'elle avait été gravée à la suite de noms sensiblement plus anciens, ceux d'Ἀντήνωρ Εὐανδρίδου I et d'Ἀντιφάνης Μοσχίωνος, et avant le nom d'un oncle qui avait vécu quatre-vingts ans, il est vrai, Εὐανδρίδης Ἐστιαίου. Il y a peu à tirer de l'ordre dans lequel se succèdent ces noms. Si nous pouvons nous flatter de retrouver l'ordre des naissances, nous ignorons l'ordre des décès. Bornons-nous à rappeler que la main qui a gravé l'épithaphe de Χίονις Χιόνιδος n'est pas celle qui a gravé les noms qui précèdent et les noms qui suivent.

Mais les deux derniers noms du nouveau tableau nous réservent de plus graves difficultés. Le premier éditeur de l'inscription en l'honneur de Κλαύδιος Χίονις Κλαυδίου Φιλοστράτου υἱός l'a étudiée avec beaucoup de soin, et son commentaire, précis et net, fait encore autorité : Dittenberger, les auteurs de la *Prosopographia imperii romani* et M. Rehm en acceptent encore les conclusions principales, conclusions négatives — nous l'allons voir — sur le point qui nous intéresse le plus, c'est-à-dire sur l'époque où a vécu le personnage. J. Delamarre n'a guère rencontré qu'un contradicteur, qui n'a pas converti M. Rehm ¹.

« Que l'inscription soit postérieure aux débuts de l'empire, écrit Delamarre, p. 132, c'est ce que nous apprend la mention d'un ἀρχιερεὺς τῶν Σεβαστῶν (l. 21) et d'ambassades πρὸς τοὺς αὐτοκράτορας (l. 23-24), mais la date ne saurait être fixée avec certitude. » Il est pourtant dit dans le cursus honorum de Κλ. Χίονις qu'il a été συνέγδημος... Μεσάλλα τοῦ γενομένου τῆς Ἀσίας ἀνθυπάτου, mais, ajoute aussitôt Delamarre : « Le proconsul d'Asie nommé l. 15-17, Messala, ne peut être confondu avec L. Valerius Messala qui fut proconsul d'Asie dans les dernières années du règne d'Auguste, en 764 ou 765. » Dittenberger lui donne pleinement raison sur ce point capital (*op. cit.*, note 11) : «... hic in censum

1. Voy. DITTENBERGER, *op. cit.*; *Prosopographia imp. rom.*, III, 1898 sub : Volusus Valerius Messalla, n° 96; REHM, *Milet*, III, p. 382, note 6.

proconsul en 11/12. Cet argument n'a pas paru décisif à C. G. Brandis qui l'a écarté pour d'excellentes raisons, en une page très pleine et très nette¹. Il admet simplement que Χίονις, attaché en 11 ou 12 ap. J.-Chr. au proconsul d'Asie L. Valerius Messalla, devint quelques années plus tard, après la mort d'Auguste, ἀρχιερεὺς τῶν Σεβαστῶν, c'est-à-dire grand prêtre d'Auguste et de Tibère; pareillement il a rempli des ambassades auprès d'Auguste et de Tibère dont il a été le contemporain. Pareillement encore, c'est sous le règne de ces deux empereurs qu'il a été le proxène τῶν ἀπὸ τῆς οἰκουμένης ἱερωνεικῶν. Deux lettres de Claude, dont Brandis n'a pas eu connaissance — la première, de l'année 43, a été conservée par un papyrus de Berlin; la deuxième, de l'année 48, a été découverte au Delphinion, n° 156 — nous ont appris que l'empereur avait à deux reprises confirmé les droits et avantages accordés à l'association dionysiaque par ses prédécesseurs². Le proxène Milésien de l'association était d'autant plus désigné pour des ambassades auprès de la cour impériale qu'il avait lui-même, à Rome, à Alexandrie, en Asie rempli des fonctions administratives romaines.

Enfin la Liste 128 nous fournit un renseignement et une date précieux. Le stéphanéphore de l'année 25/26 ap. J.-Chr. est Φιλίστρατος Χίονιδος. Je propose de l'identifier avec le père de Κλαύδιος Χίονις et je note aussitôt qu'en 25/26 Φιλίστρατος n'avait pas encore reçu le droit de cité romaine puisqu'il ne porte que son nom grec. Le père et le fils sont vraisemblablement devenus citoyens romains en même temps et ce ne peut être qu'après l'année 25/26. Notre inscription où tous deux portent le nom de Κλαύδιος est donc postérieure à cette date.

Aurons-nous pu convaincre M. Rehm, ou bien possède-t-il, sous la forme d'un texte inédit, quelque argument sans réplique contre les identifications proposées? Qu'il veuille bien le produire alors et nous apprendre en même temps quel autre Messalla a pu être proconsul d'Asie. Je n'en trouve pas d'autre dans la liste

1. Dans un article de l'*Hermes*, XXXII, 1897, p. 519. L'article est intitulé : *Ein Schreiben des Triumvirn Marcus Antonius an den Landtag Asiens*, p. 509-522.

2. Le papyrus de Berlin (*Berliner griechische Urkunden*, 1074) a été étudié par P. VIRECK, *Klio*, VIII, 1908, p. 413 et suiv. et par U. WILCKEN, *Archiv für Papyrusforschung*, IV, 1908, p. 564. On y lit à la l. 2 : τὰ δὲ [ὕ]πό το[ῦ] θ[ε]οῦ Σεβαστοῦ δεδωμένα ὑμῖν νόμιμα καὶ φιλόνη[ρ]ωπα συντηρῶ. Suivent les noms des quatre envoyés de l'association dionysiaque qui sont tous quatre des Κλαύδιοι. — Dans la lettre de l'année 48 (*Milet*, III, p. 381), Claude rappelle encore qu'il a maintenu : διαφυλάξας τὰ ὑπὸ τῶν πρό ἐμοῦ Σεβαστῶν καὶ τῆς συνκλήτου δεδομένα δίκαια (l. 6-7).

Le texte est certain, et la pierre qui existait encore en 1913 a été collationnée en cette même année par M. André Boulanger, ancien membre de l'École d'Athènes, qui a fait de longs séjours et d'heureuses fouilles à Aphrodisias. La date, le II^e siècle ap. J.-Chr.

La signification du mot n'est pas douteuse et Boeckh la donne déjà, d'après Otfried Müller : recte Müllerus interpretatur « bases columnarum Ionicas s. spiras, impositas basi altiori quadratae » in arae formam. M. Ulpus Carminius Claudianus a donc construit [à ses frais] les colonnes [du gymnase] avec leurs bases en forme d'autel et leurs chapiteaux¹.

Un nouvel exemple du mot βωμόσπειρον nous est fourni par une inscription peu connue, autant dire inédite, de Teira en Lydie. Elle est perdue dans un journal de Smyrne l'Αρμονία du 28 juin/10 juillet 1896 où l'a publiée le regretté A.-M. Fontrier d'après une copie de E. S. Iordanidis que je reproduis, en en complétant le début et la fin :

[Ἀνεθήκεν Ν.]
[.....]
1. νόμος τῶς δού-
ω κείονες (sic) σὺν

1. Il s'en faut malheureusement de beaucoup que tout soit aussi clair dans le reste de l'inscription. Les l. 29-30 présentent plus d'une difficulté que saura résoudre M. Boulanger qui a fait de tous ces textes une étude approfondie. Je lui signale, à propos du mot εἴλημα, une inscription de Milet fort embarrassante. Elle a été retrouvée *in situ* au théâtre et publiée par M. Wiegand dans son *Rapport* III, 1904, p. 12. Une équipe de maçons qui travaillait à une section du théâtre — et qui manifestement était en désaccord avec le contrôleur des travaux Ulpianus Héros et avec l'architecte Ménophilos — a eu l'idée de soumettre le différend à l'oracle de Didymes. La consultation était d'autant plus facile que le contrôleur était en même temps prophète du dieu. Nous avons conservé la question et la réponse. Voici la demande, l. 5-8 : τὰ εἴλημα[τα κ]αὶ τὰ τετ[ρ]άετα κατὰ τῶν κείονων περιειλώσιν καὶ ἐνέγκουσ[ιν ἢ] ἄλλην ἐργοδοσίαν σκέπτωνται. Il s'agit pour les maçons, de savoir si le forfait comprend la taille des moulures tournantes et des pinacles à quatre faces qui sont à l'aplomb des colonnes. Ceci n'est qu'une hypothèse et le problème vaut d'être repris. On remarquera dans l'inscription d'Aphrodisias l'emploi de la même préposition κατὰ : τὸ κατ' αὐτῶν (sc. τῶν παραστάδων) εἴλημα. Carminius Claudianus a donc fait construire des pilastres en marbre blanc, ou plus vraisemblablement des murs décorés de pilastres; il s'est aussi chargé des moulures tournantes à l'aplomb des pilastres et de la sculpture de ceux-ci. L'inscription d'Aphrodisias nous aide ainsi à comprendre le différend milésien : les maçons ont achevé l'érection des colonnes de la galerie supérieure du théâtre, mais il reste à les décorer, à les couronner, et ils prétendent, semblait-il, que ce travail n'est pas à leur charge, n'est pas compris dans le forfait.

Dans le commentaire de l'inscription d'Aphrodisias, Boeckh dit très justement : εἴλημα voluta esse videtur, non camera s. fornix. On trouverait à Didymes plus d'un chapiteau de pilastre auquel conviendrait le mot εἴλημα. Voy. Rayet et Thomas, *Planches* 49 et 50 par exemple.